

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna – Technopole d'ARCHAMPS – 74 160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-cinq, le treize octobre à vingt heures,
le **Conseil communautaire**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois à Archamps, sous la Présidence de Monsieur Florent BENOIT, Président.

Nombre de membres :
en exercice : 49
présents : 30
procurations : 9
votants : 39

Date de convocation :
07 octobre 2025

PRESENTS : G. ZORITCHAK, S. BEN OTHMANE, Nicolas LAKS, J-L. PECORINI, P-J. CRASTES, A. CUZIN, B. GONDOUIN, D. THEVENOZ, G. BARON, E. ROSAY, M. MERMIN, L. VESIN, L. DUPAIN, J. BOUCHET, M. DE SMEDT, I. ROSSAT-MIGNOD, D. JUTEAU, D. CHAPPOT, J. CHEVALIER, P. DURET, S. DUBEAU, E. BATTISTELLA, B. FOL, A. MAGNIN, C. DURAND, S. RODRIGUEZ, F. de VIRY, M. SECRET, C. MERLOT, F. BENOIT

REPRESENTES : A. RIESEN par G. ZORITCHAK, P. CHASSOT par B. GONDOUIN, C. VINCENT par L. VESIN, S. LOYAU par I. ROSSAT-MIGNOD, G. NICOUD par J. BOUCHET, J-C. GUILLON par P. DURET, J-P. SERVANT par E. BATTISTELLA, H. ANSELME par A. MAGNIN, J. LAVOREL par F. BENOIT

EXCUSES : M. GENOUD, M. SALLIN, A. AYEB

ABSENTS : Nathalie LAKS, M. GRATS, V. LECAUCHOIS, D. BESSON, M-N. BOURQUIN, L. CHEVALIER, F. GUILLET

Secrétaire de séance : Madame Agnès CUZIN

Délibération n° c_20251013_fin_118

Adoption du budget supplémentaire 2025 – Budget annexe Régie assainissement

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur De Smedt, 4^{ème} Vice-Président,

Le budget supplémentaire du budget annexe Régie assainissement a pour objet de reprendre les résultats de l'année précédente ainsi que les restes à réaliser.

Des ajustements peuvent à cette occasion être réalisés pour répondre aux besoins de fonctionnement de la collectivité et réaliser des investissements.

- En section de fonctionnement

Il est proposé d'ajuster certaines lignes en dépenses :

- - 101 k€ pour les charges à caractère général (chapitre 011).
- +50 k€ pour les charges de personnel (chapitre 012).
- +150 k€ pour la contribution au traitement des effluents (chapitre 65).
- +90 k€ concernant les intérêts des emprunts (chapitre 66).

Toutes ces inscriptions sont financées par des augmentations de recettes liées aux prestations de services et redevances des abonnés (157,6 k€ au chapitre 70), ainsi que des recettes exceptionnelles (31 k€ de mandats annulés au chapitre 77).

- En section d'investissement

Il est proposé un ajustement de -1 701 k€ en dépenses et de -800 k€ en recettes concernant des subventions, du fait du décalage des travaux et compte tenu :

- De la reprise du déficit d'investissement 2024 (- 614 k€).
- Des restes à réaliser (solde de -1 024 k€).
- De l'affectation du résultat de fonctionnement 2024 (+646 k€).

Tous ces ajustements génèrent l'inscription d'une recette d'emprunt à hauteur de 92 k€.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2311-5 ;

Vu la délibération n° c_20250414_fin_034 du Conseil communautaire du 14 avril 2025 portant adoption du budget primitif 2025 – Budget annexe Régie Assainissement ;

Vu la délibération n° c_20251013_fin_112 du Conseil communautaire du 13 octobre 2025 portant affectation des résultats 2024 – Budget annexe Régie assainissement ;

DELIBERE

Article 1 : adopte le budget supplémentaire 2025 du budget annexe Régie assainissement, comme suit :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
023	693 556,76		693 556,76	002	-		-
042	1 775 000,00		1 775 000,00	042	281 000,00		281 000,00
011	1 887 410,00	- 101 000,00	1 786 410,00	013	8 000,00		8 000,00
012	1 200 000,00	50 000,00	1 250 000,00	70	10 290 824,45	157 650,00	10 448 474,45
014	1 250 000,00		1 250 000,00	77	701 350,00	31 350,00	732 700,00
65	3 477 000,00	150 000,00	3 627 000,00				
66	170 707,69	90 000,00	260 707,69				
67	827 500,00		827 500,00				
TOTAL	11 281 174,45	189 000,00	11 470 174,45	TOTAL	11 281 174,45	189 000,00	11 470 174,45

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
001	-	614 152,53	614 152,53	021	693 556,76		693 556,76
040	281 000,00		281 000,00	040	1 775 000,00		1 775 000,00
041	120 000,00		120 000,00	041	120 000,00		120 000,00
16	292 775,87	199 260,00	492 035,87	10	-	645 799,09	645 799,09
20	244 000,00		244 000,00	13	800 000,00	- 800 000,00	-
21	1 649 400,00		1 649 400,00	16	3 244 965,11	91 600,91	3 336 566,02
23	4 046 346,00	- 1 899 999,85	2 146 346,15				-
RAR		1 547 613,32	1 547 613,32	RAR		523 626,00	523 626,00
TOTAL	6 633 521,87	461 026,00	7 094 547,87	TOTAL	6 633 521,87	461 026,00	7 094 547,87

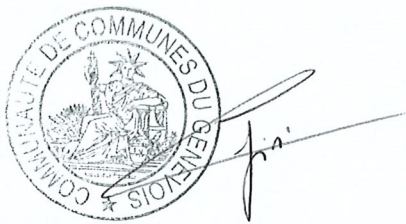
Article 2 : autorise Monsieur le Président à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOpte A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 39
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

La secrétaire de séance,
Agnès CUZIN

Le Président,
Florent BENOIT



Le Président certifie le caractère
exécutoire de cette délibération :
- Télétransmise en Préfecture le 17/10/2025
- Publiée le 17/10/2025

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

Note de présentation Budget Supplémentaire 2025

Budget principal et budgets annexes

Conseil communautaire du 13 octobre 2025

Table des matières

I. PREAMBULE.....	3
-------------------	---

II.	BUDGET PRINCIPAL.....	4
III.	BUDGET ANNEXE EAU	7
IV.	BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	9
V.	BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES ZAE.....	11
VI.	BUDGET ANNEXE ZAC DE CERVONNEX / ECOPARC.....	122
VI.	BUDGET ANNEXE EUROPA.....	13

I. PREAMBULE

Le budget supplémentaire a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent ainsi que les restes à réaliser dans l'hypothèse où les résultats budgétaires n'ont pas pu être intégrés dans le budget primitif.

Les résultats budgétaires définitifs n'ayant pu être connus lors du vote du budget primitif en avril 2025, il est nécessaire de procéder au vote d'un budget supplémentaire pour le budget principal et chacun des budgets annexes.

Le budget supplémentaire permet par ailleurs de mettre à jour les ouvertures de crédits en fonction d'informations reçues et d'événements intervenus depuis le vote du budget primitif.

Dans le présent budget supplémentaire et pour ce qui concerne le budget principal, il a été procédé à l'ajustement des crédits liés au transfert de la compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) au 1er juillet 2025 vers le PMGF (Pôle métropolitain du Genevois français).

Cela a donné lieu au basculement des dépenses transférées vers les comptes nécessaires au paiement de la subvention et remboursement des frais de personnel et charges diverses au PMGF.

Par ailleurs, les autres demandes concernant des nouvelles dépenses ont été limitées. Au contraire, des baisses de dépenses ou augmentations de recettes ont été recherchées, conformément à la consigne générale d'économie.

L'objectif étant de renforcer l'épargne afin de financer les investissements et de soutenir le remboursement de l'emprunt, dont l'encours a connu un regain depuis 2024.

II. BUDGET PRINCIPAL

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement : **789 k€**
- En section d'investissement : **7 207 k€**

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
023	512 121,58	2 858 586,43	3 370 708,01	002	-	2 702 627,80	2 702 627,80
042	1 250 000,00	-	1 250 000,00	042	51 000,00	-	51 000,00
011	14 321 295,95	- 3 452 221,43	10 869 074,52	013	150 000,00	-	150 000,00
012	11 670 160,00	-	11 670 160,00	70	3 099 180,00	- 381 818,54	2 717 361,46
014	4 838 000,00	195 266,60	5 033 266,60	73	5 600 000,00	-	5 600 000,00
65	5 028 172,47	1 085 965,81	6 114 138,28	731	17 333 000,00	- 402 726,17	16 930 273,83
66	364 500,00	102 000,00	466 500,00	74	10 952 250,00	- 1 375 131,61	9 577 118,39
67	75 000,00	289,77	75 289,77	75	794 820,00	144 257,89	939 077,89
				76	79 000,00	79 000,00	158 000,00
				77	-	23 677,81	23 677,81
TOTAL	38 059 250,00	789 887,18	38 849 137,18	TOTAL	38 059 250,00	789 887,18	38 849 137,18

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
001	-	4 220 931,73	4 220 931,73	021	512 121,58	2 858 586,43	3 370 708,01
040	51 000,00	-	51 000,00	040	1 250 000,00	-	1 250 000,00
041	6 710 000,00	-	6 710 000,00	041	6 710 000,00	-	6 710 000,00
16	610 000,00	57 000,00	667 000,00	014	130 000,00	-	130 000,00
20	749 402,00	210 156,64	959 558,64	10	2 150 000,00	6 347 604,55	8 497 604,55
204	3 271 000,00	- 1 037 530,44	2 233 469,56	13	4 188 512,00	- 1 509 776,00	2 678 736,00
21	3 036 161,00	- 433 114,92	2 603 046,08	16	9 532 089,42	- 2 425 423,15	7 106 666,27
23	9 573 160,00	- 1 319 664,00	8 253 496,00	27	28 000,00	256 570,00	284 570,00
27	500 000,00	953 110,00	1 453 110,00				
458101	94 000,00	-	94 000,00	458201	94 000,00	-	94 000,00
458105	495 000,00	-	495 000,00	458205	495 000,00	-	495 000,00
RAR		4 556 028,59	4 556 028,59	RAR		1 679 355,77	1 679 355,77
TOTAL	25 089 723,00	7 206 917,60	32 296 640,60	TOTAL	25 089 723,00	7 206 917,60	32 296 640,60

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement sans RAR : - 4221 k€
 Résultat d'investissement avec RAR : - 7098 k€

Résultat de fonctionnement : 9800 k€
 Affectation du résultat en investissement : 7098 k€
 Excédent de fonctionnement reporté : 2703 k€

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section de fonctionnement (pour les postes les plus importants) :

En dépenses

Hors Dépenses de transferts AOM vers les PMGF

- Chapitre 011- Charges générales : +367 k€
Les augmentations concernent principalement les contrats de prestations de services des ordures ménagères pour le nettoyage des bennes, etc... (165 k€) et la taxe foncière du parking ECLA (130 k€).
- Chapitre 014 – Atténuation de produits : +195 k€
Un ajustement de 118 k€ est prévu concernant les rétrocessions fiscales au SMAG pour Archparc.
- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : -97 k€
L'enveloppe concernant les subventions de fonctionnement ne sera pas entièrement consommée, entraînant une diminution de 118 k€.
- Chapitre 66 – Charges financières : +102 k€
Il s'agit des intérêts liés au nouvel emprunt (42 k€) et à la ligne de trésorerie (60 k€) non prévus initialement.

Les ajustements budgétaires liés au transfert de compétence AOM vers le PMGF se traduisent par une baisse de 4.8 M€ des dépenses de fonctionnement, compensée par une subvention d'équilibre de 1,8 M€ au budget AOM du PMGF, 265 k€ de remboursements frais de personnel et 58,3 k€ de remboursements divers.

En recettes

- Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses : -154 k€
Le remboursement de frais par les BA eau et assainissement étaient surévalués, cette correction entraîne une diminution de 150 k€.
- Chapitre 74 – Dotations et participations : 252 k€
Il s'agit principalement des ajustements liés aux subventions des crèches (120 k€) et de la subvention en fonctionnement au titre du Fonds vert, dans le cadre des actions du PCAET (plan climat-énergie de la collectivité) pour 62.5 k€.

Les ajustements budgétaires liés au transfert de compétence AOM vers le PMGF se traduisent par une baisse de 2.2 M€ des recettes de fonctionnement.

Section d'investissement (pour les postes les plus importants) :

En dépenses

Hors Dépenses de transferts AOM vers les PMGF

- Chapitre 20- Immobilisations incorporelles : +257 k€
Le principal ajustement concerne une réimputation de crédits de 200 k€ concernant études pour de nouveaux tronçons de la ViaRhôna provenant du chapitre 23.
- Chapitre 204- Subventions d'équipement versées : - 1030 k€

Dont - 1000 k€ concerne la participation de la Communauté de Communes du Montcent de la caserne du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Saint-Julien-en-Genevois, reportée à 2026.

➤ Chapitre 21- Immobilisations corporelles : -352 k€

-327 k€ concerne l'acquisition de terrains nus pour la ZAE des Marais à Saint-Julien destinée à accueillir une chaufferie et l'agrandissement du dépôt bus dont la dépense effective est prévue en 2026.

➤ Chapitre 23- Immobilisations en cours : -281 k€

-200 k€ concerne une réimputation de crédits liés aux études ViaRhôna

➤ Chapitre 27- Autres immobilisations financières : 953 k€

Il s'agit, d'une part, d'une avance budgétaire de 828 k€ faite au budget annexe ZAE, du fait des délais de signature des baux à construction, et, d'autre part, d'une participation de 125 k€ à la future SPL dédiée à l'énergie verte.

Les ajustements budgétaires liés au transfert de compétence AOM vers le PMGF se traduisent par 1,2 M€ de baisses concernant des études, matériel, installations de voirie ainsi que l'aménagement de la voie bus Archparc.

➤ Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : -750 k€ de FCTVA du fait de l'ajustement des dépenses d'investissement.

➤ Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues : -1460 k€

Dont -1 000 k€ liés à l'absence de contribution helvétique pour la voie Archparc et le reste concerne des ajustements de subventions reçues.

➤ Chapitre 27- Autres immobilisations financières : +257 k€

Y figurent les recettes de remboursement de capital d'emprunt par le budget annexe eau et assainissement (224k€), ainsi que le remboursement du prêt à l'association "Guitare en Scène" (33 k€) non inscrits au budget primitif.

Les ajustements budgétaires liés au transfert de compétence AOM vers le PMGF se traduisent par une baisse de 50 k€ des recettes d'investissement.

Opérations d'ordre :

➤ Virement à la section d'investissement : + 2 859 k€

III. BUDGET ANNEXE EAU

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section d'exploitation : **2 115 k€**
- En section d'investissement : **3 299 k€**

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)		Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025		Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	
023	-	2 086 252,67	2 086 252,67	002	-	2 115 252,67	2 115 252,67
042	2 215 000,00	-	2 215 000,00	042	97 000,00	-	97 000,00
011	2 671 200,92	-	2 671 200,92	013	7 000,00	-	7 000,00
012	1 300 000,00	-	1 300 000,00	70	6 850 000,00	-	6 850 000,00
65	269 000,00	50 000,00	319 000,00	77	2 350,00	-	2 350,00
66	342 649,08	29 000,00	371 649,08				
67	158 500,00	- 50 000,00	108 500,00				
TOTAL	6 956 350,00	2 115 252,67	9 071 602,67	TOTAL	6 956 350,00	2 115 252,67	9 071 602,67

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)		Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025		Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	
001	-	1 486 053,57	1 486 053,57	021	-	2 086 252,67	2 086 252,67
040	97 000,00	-	97 000,00	040	2 215 000,00	-	2 215 000,00
041	120 000,00	-	120 000,00	041	120 000,00	-	120 000,00
16	1 006 030,47	24 310,00	1 030 340,47	10	-	1 235 580,02	1 235 580,02
20	200 000,00	100 000,00	300 000,00	13	1 000 000,00	- 800 000,00	200 000,00
21	2 585 000,00	-	2 585 000,00	16	4 673 030,47	- 1 261 942,67	3 411 087,80
23	4 000 000,00	- 100 000,00	3 900 000,00				-
RAR		1 788 363,56	1 788 363,56	RAR		2 038 837,11	2 038 837,11
TOTAL	8 008 030,47	3 298 727,13	11 306 757,60	TOTAL	8 008 030,47	3 298 727,13	11 306 757,60

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement sans RAR : -1486 k€

Résultat d'investissement avec RAR : -1235 k€

Résultat de fonctionnement : 3351 k€

Affectation du résultat en investissement : 1235 k€

Excédent de fonctionnement reporté : 2115 k€

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section de fonctionnement :

À la suite de la reprise du résultat de fonctionnement 2024 reporté (2115 k€), il est proposé d'ajuster certaines lignes diverses : - 50 k€ de charges exceptionnelles, + 50 k€ les admissions en non-valeur par la trésorerie, +29 k€ d'intérêts liées à la ligne de trésorerie.

Le solde étant transféré en section d'investissement (+ 2086 k€).

Section d'investissement :

Sont inscrits la reprise du déficit d'investissement 2024 (-1486 k€), des restes à réaliser (solde de +250 k€) et de l'affectation du résultat de fonctionnement 2024 en investissement (+1236 k€) ainsi que le virement de la section de fonctionnement (+ 2086 k€).

Il est proposé un ajustement +24 k€ en dépenses et -800 k€ en recettes concernant des subventions du fait du décalage des travaux.

Afin d'équilibrer cette section et du fait des recettes qui demeurent malgré tout suffisantes, il est proposé d'ajuster l'emprunt de 4 673 k€ inscrit au budget primitif de - 1262 k€.

IV. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section d'exploitation : **189 k€**
- En section d'investissement : **461 k€**

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)		Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025		Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	
023	693 556,76		693 556,76	002	-		-
042	1 775 000,00		1 775 000,00	042	281 000,00		281 000,00
011	1 887 410,00	- 101 000,00	1 786 410,00	013	8 000,00		8 000,00
012	1 200 000,00	50 000,00	1 250 000,00	70	10 290 824,45	157 650,00	10 448 474,45
014	1 250 000,00		1 250 000,00	77	701 350,00	31 350,00	732 700,00
65	3 477 000,00	150 000,00	3 627 000,00				
66	170 707,69	90 000,00	260 707,69				
67	827 500,00		827 500,00				
TOTAL	11 281 174,45	189 000,00	11 470 174,45	TOTAL	11 281 174,45	189 000,00	11 470 174,45

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)		Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025		Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	
001	-	614 152,53	614 152,53	021	693 556,76		693 556,76
040	281 000,00		281 000,00	040	1 775 000,00		1 775 000,00
041	120 000,00		120 000,00	041	120 000,00		120 000,00
16	292 775,87	199 260,00	492 035,87	10	-	645 799,09	645 799,09
20	244 000,00		244 000,00	13	800 000,00	- 800 000,00	-
21	1 649 400,00		1 649 400,00	16	3 244 965,11	91 600,91	3 336 566,02
23	4 046 346,00	- 1 899 999,85	2 146 346,15				-
RAR		1 547 613,32	1 547 613,32	RAR		523 626,00	523 626,00
TOTAL	6 633 521,87	461 026,00	7 094 547,87	TOTAL	6 633 521,87	461 026,00	7 094 547,87

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement sans RAR : -614 k€

Résultat d'investissement avec RAR : -1638 k€

Résultat de fonctionnement : 646 k€

Affectation du résultat en investissement : 646 k€

Excédent de fonctionnement reporté : sans objet

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section de fonctionnement :

Il est proposé d'ajuster certaines lignes en dépenses : +150 k€ pour le coût traitement des effluents par les SIG Suisse (du fait de l'augmentation du taux de change, NB : 3 350 k€ étaient budgétés), + 90 k€ les intérêts d'emprunts (20 k€ liées à la ligne de trésorerie et 70 k€ concernant les intérêts à rembourser au budget principal), + 50 k€ les dépenses de personnel et -101 k€ sur diverses lignes de dépenses.

Les 189 k€ de recettes correspondent à recettes de redevances assainissement et 33,5 k€ prestations facturées aux abonnés et 31,35 k€ de mandats annulés non inscrit au budget primitif.

Section d'investissement :

Sont inscrits la reprise du déficit d'investissement 2024 (-614 k€), des restes à réaliser (solde de -1024 k€) et de l'affectation du résultat de fonctionnement 2024 (+646 k€) ; il est proposé un ajustement -1701 k€ en dépenses et -800 k€ en recettes concernant des subventions du fait du décalage des travaux.

Afin d'équilibrer cette section, il est proposé d'ajuster de +92 k€ l'emprunt (3245 k€ d'emprunt inscrit au budget primitif).

V. BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES ZAE

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement : **16 k€**
- En section d'investissement : **424k€**
-

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
042	3 496,30		3 496,30	042	7 000,00		7 000,00
011	20 000,00	2 000,00	22 000,00	002	-		-
012	-	2 500,00	2 500,00	74	16 496,30	15 980,00	32 476,30
65	-	11 480,00	11 480,00	75	-		-
TOTAL	23 496,30	15 980,00	39 476,30	TOTAL	23 496,30	15 980,00	39 476,30

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
040	7 000,00		7 000,00	040	3 496,30		3 496,30
20	146 914,00	- 15 000,00	131 914,00	001	-	265 472,50	265 472,50
21	31 287,30		31 287,30	13	-	53 950,52	53 950,52
23	950 455,00	33 600,00	984 055,00	16	1 132 160,00	-	1 132 160,00
RAR		405 823,02	405 823,02	RAR		105 000,00	105 000,00
TOTAL	1 135 656,30	424 423,02	1 560 079,32	TOTAL	1 135 656,30	424 423,02	1 560 079,32

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement : 265 k€

Résultat de fonctionnement : 0 k€

Affectation du résultat en investissement : sans objet

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section de fonctionnement :

Il est proposé d'inscrire une enveloppe de 16 k€ en dépenses pour des montants non prévus au budget primitif (concernant 6,5 k€ des admissions en non-valeur, 5 k€ pour forclusion de remboursement de TVA, 4,5 k€ pour l'entretien de la ZAE). 16 k€ sont inscrits en recettes pour ajuster la subvention d'équilibre du budget principal.

Section d'investissement :

Sont inscrits la reprise de l'excédent d'investissement 2024 (265 k€), les restes à réaliser (solde de -301 k€) et un ajustement +19 k€ en dépenses et de -828 k€ en recettes concernant le décalage des recettes des baux à construction.

Afin d'équilibrer cette section, il est proposé une avance de trésorerie budgétaire du budget principal de 828 k€ (sur 2 ans au plus) et une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 54 k€.

VI. BUDGET ANNEXE ZAC DE CERVONNEX / ECOPARC

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement : **0 k€**
- En section d'investissement : **731.4 k€**

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)		Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025		Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	
66	1 000,00		1 000,00	74	1 000,00		1 000,00
							-
TOTAL	1 000,00	-	1 000,00	TOTAL	1 000,00	-	1 000,00
Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)		Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025		Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	
001	-	376 398,15	376 398,15	16	1 225 000,00	731 398,15	1 956 398,15
16	15 000,00	- 15 000,00	-				-
21	120 000,00		120 000,00				-
27	1 090 000,00		1 090 000,00				
RAR		370 000,00	370 000,00				
TOTAL	1 225 000,00	731 398,15	1 956 398,15	TOTAL	1 225 000,00	731 398,15	1 956 398,15

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement : - 376 k€

Résultat de fonctionnement : 0 k€

Affectation du résultat en investissement : Sans objet

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section d'investissement :

- Un emprunt complémentaire de 731.4 k€ a été inscrit en recette afin de financer la reprise du déficit d'investissement 2024 (376 k€) et les restes à réaliser en dépenses (370k), sachant que les 15 k€ correspondant au remboursement du capital de l'emprunt initialement inscrits au budget primitif ont été supprimés.

VII. BUDGET ANNEXE LOCAUX EUROPA

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement : **0 k€**
- En section d'investissement : **271 k€**

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)		Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025		Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	
011	18 000,00		18 000,00	002	-		-
042	20 000,00		20 000,00	74	38 000,00		38 000,00
TOTAL	38 000,00	-	38 000,00	TOTAL	38 000,00	-	38 000,00

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)		Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025		Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	
16	-	7 583,00	7 583,00	001	-	270 513,55	270 513,55
21	20 000,00	262 930,55	282 930,55	040	20 000,00		20 000,00
TOTAL	20 000,00	270 513,55	290 513,55	TOTAL	20 000,00	270 513,55	290 513,55

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement sans RAR : -271 k€

Résultat d'investissement sans RAR : -271 k€

Résultat de fonctionnement : 0 k€

Affectation des résultats : Sans objet

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section d'investissement :

L'excédent d'investissement 2024 est inscrit en recettes. Il est proposé l'inscription de dépenses concernant des travaux sur les bâtiments publics (263 k€) et une somme de 7.6 k€ à la demande du Trésor public afin de solder le compte de caution bancaire d'une entreprise ayant quitté les lieux.

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET
24740069000050****COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population
est de 3500 habitants et plus REGIE
ASSAINISSEMENT DU GENEVOIS****POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D
ANNEMASSE****SERVICE PUBLIC LOCAL****M. 49 (1)****Budget supplémentaire (2)****BUDGET : REGIE ASSAINISSEMENT DU GENEVOIS (3)****ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	38
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	39
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	40
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	41
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	43

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	46
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	47
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	48
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	49
B1.7 - Etat des engagements reçus	50
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	51
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	52

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	53
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	56
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	57
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	58

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	59
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	189 000,00	189 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		189 000,00	189 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-1 700 739,85	-62 600,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 547 613,32	523 626,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 614 152,53	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		461 026,00	461 026,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	650 026,00	650 026,00
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****AZ****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 887 410,00	0,00	-101 000,00	-101 000,00	1 786 410,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 200 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	1 250 000,00
014	Atténuations de produits	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	1 250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 477 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	3 627 000,00
Total des dépenses de gestion des services		7 814 410,00	0,00	99 000,00	99 000,00	7 913 410,00
66	Charges financières	170 707,69	0,00	90 000,00	90 000,00	260 707,69
67	Charges exceptionnelles	827 500,00	0,00	0,00	0,00	827 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 812 617,69	0,00	189 000,00	189 000,00	9 001 617,69
023	Virement à la section d'investissement (6)	693 556,76		0,00	0,00	693 556,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 775 000,00		0,00	0,00	1 775 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 468 556,76		0,00	0,00	2 468 556,76
TOTAL		11 281 174,45	0,00	189 000,00	189 000,00	11 470 174,45

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**11 470 174,45****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 290 824,45	0,00	157 650,00	157 650,00	10 448 474,45
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		10 298 824,45	0,00	157 650,00	157 650,00	10 456 474,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	701 350,00	0,00	31 350,00	31 350,00	732 700,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 000 174,45	0,00	189 000,00	189 000,00	11 189 174,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	281 000,00		0,00	0,00	281 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		281 000,00		0,00	0,00	281 000,00
TOTAL		11 281 174,45	0,00	189 000,00	189 000,00	11 470 174,45

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**11 470 174,45****Pour information :**
**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**
2 187 556,76

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	244 000,00	180 469,47	0,00	0,00	424 469,47
21	Immobilisations corporelles	1 649 400,00	471 265,37	0,00	0,00	2 120 665,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 046 346,00	895 878,48	-1 899 999,85	-1 899 999,85	3 042 224,63
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 939 746,00	1 547 613,32	-1 899 999,85	-1 899 999,85	5 587 359,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	292 775,87	0,00	199 260,00	199 260,00	492 035,87
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	292 775,87	0,00	199 260,00	199 260,00	492 035,87
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 232 521,87	1 547 613,32	-1 700 739,85	-1 700 739,85	6 079 395,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	281 000,00		0,00	0,00	281 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	120 000,00		0,00	0,00	120 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	401 000,00		0,00	0,00	401 000,00
	TOTAL	6 633 521,87	1 547 613,32	-1 700 739,85	-1 700 739,85	6 480 395,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**7 094 547,87****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	800 000,00	523 626,00	-800 000,00	-800 000,00	523 626,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 244 965,11	0,00	91 600,91	91 600,91	3 336 566,02
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 044 965,11	523 626,00	-708 399,09	-708 399,09	3 860 192,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	645 799,09	645 799,09	645 799,09
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	645 799,09	645 799,09	645 799,09
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 044 965,11	523 626,00	-62 600,00	-62 600,00	4 505 991,11
021	Virement de la section d'exploitation (4)	693 556,76		0,00	0,00	693 556,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 775 000,00		0,00	0,00	1 775 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	120 000,00		0,00	0,00	120 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 588 556,76		0,00	0,00	2 588 556,76
	TOTAL	6 633 521,87	523 626,00	-62 600,00	-62 600,00	7 094 547,87

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPO

ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN118-BF

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**7 094 547,87****Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 187 556,76

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-101 000,00		-101 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00		50 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	150 000,00		150 000,00
66	Charges financières	90 000,00	0,00	90 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		189 000,00	0,00	189 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**189 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	199 260,00	0,00	199 260,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	180 469,47	0,00	180 469,47
21	Immobilisations corporelles (6)	471 265,37	0,00	471 265,37
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-1 004 121,37	0,00	-1 004 121,37
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-153 126,53	0,00	-153 126,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**614 152,53**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**461 026,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	157 650,00		157 650,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	31 350,00	0,00	31 350,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		189 000,00	0,00	189 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**189 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	-276 374,00	0,00	-276 374,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	91 600,91	0,00	91 600,91
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		-184 773,09	0,00	-184 773,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**645 799,09**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**461 026,00**



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 887 410,00	-101 000,00	-101 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	307 374,58	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	60 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	68 022,14	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 745,40	0,00	0,00
6066	Carburants	30 000,00	-29 000,00	-29 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 857,88	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	315 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	10 000,00	-10 000,00	-10 000,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	110 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	525 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	30 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	124 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	21 610,00	0,00	0,00
6168	Autres	800,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	70 000,00	-60 000,00	-60 000,00
618	Divers	50 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	16 500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	14 500,00	-2 000,00	-2 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	2 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	33 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	21 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	5 500,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 200 000,00	50 000,00	50 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	119 693,34	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	3 691,85	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 477,43	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 113,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	486 398,01	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	240 000,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	89 361,56	50 000,00	50 000,00
6415	Supplément familial	5 743,98	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	125 017,01	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	3 213,66	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	87 185,78	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	12 984,84	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	4 346,19	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	38,29	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 744,71	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	7 990,35	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	1 250 000,00	0,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	820 000,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	430 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 477 000,00	150 000,00	150 000,00
6518	Autres	3 350 000,00	150 000,00	150 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	95 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	22 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 814 410,00	99 000,00	99 000,00
66	Charges financières (b) (8)	170 707,69	90 000,00	90 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	170 707,69	90 000,00	90 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	827 500,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	75 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 578,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	748 922,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 812 617,69	189 000,00	189 000,00
023	Virement à la section d'investissement	693 556,76	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 775 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 775 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 468 556,76	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 468 556,76	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 281 174,45	189 000,00	189 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	189 000,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	8 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	8 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 290 824,45	157 650,00	157 650,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	820 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	920 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	8 130 000,00	124 160,00	124 160,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	420 824,45	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	0,00	33 490,00	33 490,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		10 298 824,45	157 650,00	157 650,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	701 350,00	31 350,00	31 350,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	31 350,00	31 350,00
778	Autres produits exceptionnels	701 350,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 000 174,45	189 000,00	189 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	281 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	281 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		281 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 281 174,45	189 000,00	189 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	189 000,00
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	244 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	210 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	30 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 649 400,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	175 000,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	541 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	566 000,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	245 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	105 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 400,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 046 346,00	-1 899 999,85	-1 899 999,85
2313	Constructions	407 920,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 138 426,00	-1 899 999,85	-1 899 999,85
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00	0,00
999	Opération d'équipement n° 999 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 939 746,00	-1 899 999,85	-1 899 999,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	292 775,87	199 260,00	199 260,00
1641	Emprunts en euros	292 775,87	0,00	0,00
16871	Remboursements des emprunts souscrits pa	0,00	199 260,00	199 260,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		292 775,87	199 260,00	199 260,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 232 521,87	-1 700 739,85	-1 700 739,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	281 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	281 000,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	281 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	120 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	120 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		401 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 633 521,87	-1 700 739,85	-1 700 739,85

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 547 613,32
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	614 152,53
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	461 026,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.



(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	800 000,00	-800 000,00	-800 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	400 000,00	-400 000,00	-400 000,00
1313	Subv. équipt Départements	400 000,00	-400 000,00	-400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 244 965,11	91 600,91	91 600,91
1641	Emprunts en euros	3 244 965,11	91 600,91	91 600,91
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 044 965,11	-708 399,09	-708 399,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	645 799,09	645 799,09
1068	Autres réserves	0,00	645 799,09	645 799,09
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	645 799,09	645 799,09
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 044 965,11	-62 600,00	-62 600,00
021	Virement de la section d'exploitation	693 556,76	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 775 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	15 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 760 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 468 556,76	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	120 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	120 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 588 556,76	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 633 521,87	-62 600,00	-62 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	523 626,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	461 026,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 999 (1)
LIBELLE : ADMINISTRATION
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		251 587,48	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	19 950,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	19 950,90	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	185 236,23	0,00	0,00	0,00	0,00
21315	Bâtiments administratifs	1 286,41	0,00	0,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	5 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	24 207,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	908,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	102 354,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	48 655,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 042,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	929,71	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	46 400,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	46 400,35	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025

ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN118-BF


IV
A1.1

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
	14/04/2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9625382093 (LT2025-3)	12/05/2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pé- riod- icité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 800 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 800 000,00									
A0110192000 (CE-2010)	Caisse d'Epargne	19/04/2010	25/06/2011	25/09/2011	1 800 000,00	F	FIXE	4,160	4,288		T	C	O	A-1
A01101921 (CE2010-1)	Caisse d'Epargne	19/04/2010	25/09/2010	25/12/2010	2 000 000,00	F	FIXE	3,900	4,016		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 459 927,63									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					2 459 927,63									

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025

ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN118-BF



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le 17/10/2025				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN118-1	dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
MIN260021EUR (MIN260021-ASS)	DEXIA Credit Local	01/07/2008	01/07/2010	01/02/2011	2 459 927,63	C	TAUX STRUCTURES	0,000	4,588		A	P	O	B-1	
Total général					6 259 927,63										

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 688 000,00					152 000,00	66 597,62	0,00	1 203,02
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 688 000,00					152 000,00	66 597,62	0,00	1 203,02
A0110192000 (CE-2010)	N	0,00	A-1	828 000,00	11,48	F	FIXE	4,160	72 000,00	33 781,28	0,00	611,52
A01101921 (CE2010-1)	N	0,00	A-1	860 000,00	10,73	F	FIXE	3,900	80 000,00	32 816,34	0,00	591,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 449 784,19					102 048,70	66 622,42	0,00	56 518,03
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 449 784,19					102 048,70	66 622,42	0,00	56 518,03
MIN260021EUR (MIN260021-ASS)	N	0,00	B-1	1 449 784,19	10,08	C	TAUX STRUCTURES	4,520	102 048,70	66 622,42	0,00	56 518,03

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025


ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN118-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
Total général		0,00		3 137 784,19					254 048,70	133 220,04	0,00	57 721,05

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025

ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN118-BF


IV
A1.3

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN260021EUR (MIN260021-ASS)	DEXIA Credit Local	2 459 927,63	1 449 784,19	1	24,00	Du 01/07/2010 Au 31/01/2025 Du 01/02/2031 Au 01/02/2035	4.52	EURIBOR12M+0.09	0,00		4,520	66 622,42	0,00	46,20
TOTAL (B)		2 459 927,63	1 449 784,19						0,00			66 622,42	0,00	46,20
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		2 459 927,63	1 449 784,19						0,00			66 622,42	0,00	46,20

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025

S²LO

ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN118-BF

Envoyé en préfecture le 17/10/2025
Reçu en préfecture le 17/10/2025
Publié le 17/10/2025
ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN118-BF


IV
A1.4

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	53,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 688 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	46,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 449 784,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025

ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN118-BF


IV
A1.5

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES								IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								A1.5	

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000.00 €	2023-11-27

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Classe : 2031_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2031_3	3	27/11/2023
L	Classe : 2031_5	0	27/11/2023
L	Classe : 2033_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2051_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2051_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2111_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2125_15	0	27/11/2023
L	Classe : 2128_15	0	27/11/2023
L	Classe : 21311_10	0	27/11/2023
L	Classe : 21311_15	0	27/11/2023
L	Classe : 21311_30	0	27/11/2023
L	Classe : 21311_50	50	27/11/2023
L	Classe : 21311_9	9	27/11/2023
L	Classe : 21315_1	1	27/11/2023
L	Classe : 21315_50	50	27/11/2023
L	Classe : 21351_15	15	27/11/2023
L	Classe : 21355_1	1	27/11/2023
L	Classe : 21355_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2138_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2151_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2151_10	10	27/11/2023
L	Classe : 2151_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2151_30	30	27/11/2023
L	Classe : 2151_5	0	27/11/2023
L	Classe : 21531_0	0	27/11/2023
L	Classe : 21532_0	0	27/11/2023
L	Classe : 21532_1	0	27/11/2023
L	Classe : 21532_10	0	27/11/2023
L	Classe : 21532_15	15	27/11/2023
L	Classe : 21532_30	30	27/11/2023
L	Classe : 21532_49	49	27/11/2023
L	Classe : 21532_50	50	27/11/2023
L	Classe : 21532_51	51	27/11/2023
L	Classe : 2154_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2154_10	10	27/11/2023
L	Classe : 2154_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2154_30	30	27/11/2023
L	Classe : 2154_4	4	27/11/2023
L	Classe : 2154_5	0	27/11/2023
L	Classe : 2155_1	1	27/11/2023
L	Classe : 21562_1	1	27/11/2023
L	Classe : 21562_10	10	27/11/2023
L	Classe : 21562_30	30	27/11/2023



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	(en années)	
L	Classe : 21562_5	5	27/11/2023
L	Classe : 21562_50	50	27/11/2023
L	Classe : 2157_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2157_10	10	27/11/2023
L	Classe : 2157_5	5	27/11/2023
L	Classe : 21711_0	0	27/11/2023
L	Classe : 21715_0	0	27/11/2023
L	Classe : 21725_1	0	27/11/2023
L	Classe : 217311_10	0	27/11/2023
L	Classe : 217311_15	0	27/11/2023
L	Classe : 217311_30	0	27/11/2023
L	Classe : 217311_50	0	27/11/2023
L	Classe : 217532_12	12	27/11/2023
L	Classe : 217532_15	15	27/11/2023
L	Classe : 217532_47	47	27/11/2023
L	Classe : 217532_50	50	27/11/2023
L	Classe : 2182_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2182_4	4	27/11/2023
L	Classe : 2182_5	5	27/11/2023
L	Classe : 2183_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2183_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2183_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2183_3	3	27/11/2023
L	Classe : 2183_5	5	27/11/2023
L	Classe : 2184_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2184_10	10	27/11/2023
L	Classe : 2188_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2188_10	10	27/11/2023
L	Classe : 2188_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2188_5	5	27/11/2023
L	Classe : 2313_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2315_0	0	27/11/2023

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS
A3.1**A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-614 152,53	-614 152,53	-614 152,53
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-1 023 987,32	-1 023 987,32	-1 023 987,32
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-1 638 139,85	-1 638 139,85	-1 638 139,85

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	645 799,09	645 799,09	645 799,09
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-1 638 139,85	-1 638 139,85	-1 638 139,85
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	-992 340,76	-992 340,76	-992 340,76

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	573 775,87	199 260,00	199 260,00	773 035,87
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 468 556,76	0,00	0,00	2 468 556,76
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 894 780,89	-199 260,00	-199 260,00	1 695 520,89



- (1) *Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente*
 (2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*
 (3) *Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"*

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 573 775,87	199 260,00	II 199 260,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		292 775,87	199 260,00	199 260,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	292 775,87	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	199 260,00	199 260,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		281 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	281 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 2 468 556,76	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 468 556,76	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	15 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 760 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	693 556,76	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION****A5.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

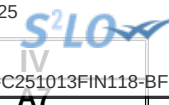
**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A6**A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-duelle	Périodi-cité des rem-bour-sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025

ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN118-BF


IV
B1.3

IV – ANNEXES														
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS														
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT														

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT										Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.6****B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES**
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS
B1.7**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	0,00	13,00	12,00	0,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025

ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN118-BF



Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025



ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN118-BF

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 -352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 -343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 -333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3****C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 30

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 39

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/10/2025

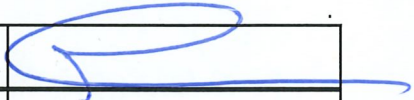
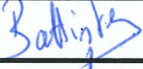
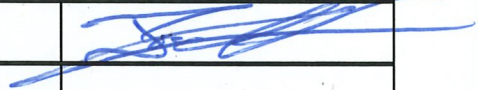
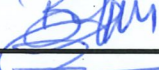
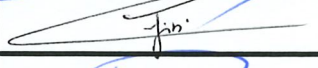
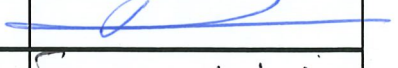
Présenté par Michel De Smedt, 1^{er} Vice-Président

À Archamps, le 13/10/2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

À Archamps, le 13/10/2025

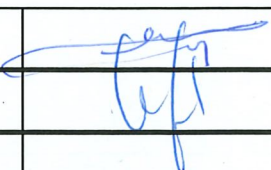
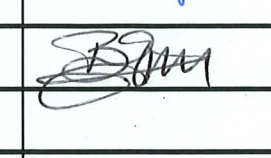
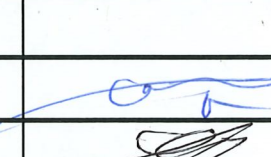
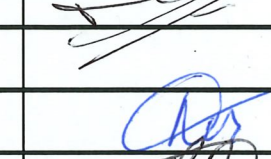
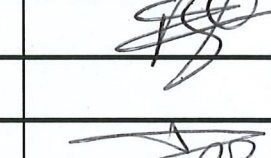
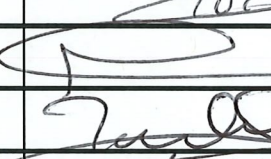
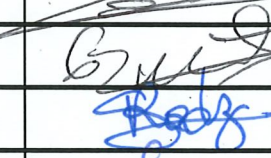
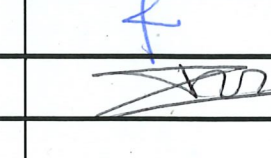
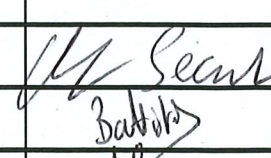
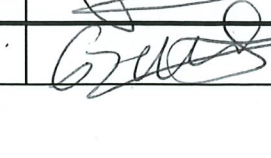
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ANSELME Hélène	Mandataire : A. Nagym	
AYEB Amar	Excuse	
BARON Gérard		
BATTISTELLA Evelyne		
BEN OTHMANE Solenn		
BENOIT Florent		
BESSON Dorine		
BOUCHET Julien		
BOURQUIN Marie-Noëlle		
CHAPPOT Diane		
CHASSOT Philippe	Mandataire : B. Gondouin	
CHEVALIER Julien		
CHEVALIER Laurent		
CRASTES Pierre-Jean		
CUZIN Agnès		
DE SMEDT Michel		
DE VIRY François		
DUBEAU Sylvain		
DUPAIN Laurent		
DURAND Corinne		

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

DURET Pierre	
FOL Béatrice	
GENOUD Marc Excuse	
GONDOUIN Brigitte	
GRATS Myriam	
GUILLET Frédérique	
GUILLON Jean-Claude Mandataire: P. Duret	
JUTEAU Daniel	
LAKS Nathalie	
LAKS Nicolas	
LAVOREL Joëlle Mandataire: F. Benoit	
LECAUCHOIS Véronique	
LOYAU Sabine Mandataire: Z. Rossat - Mignod	
MAGNIN Alban	
MERLOT Cédric	
MERMIN Michel	
NICOUD Geneviève Mandataire: J. Bouchet	
PECORINI Jean-Luc	
RIESEN Anne Mandataire: G. Zoritchak	
RODRIGUEZ Sandrine	
ROSAY Eric	
ROSSAT-MIGNOD Isabelle	
SALLIN Michel Excuse	
SECRET Michèle	
SERVANT Jean-Paul Mandataire: E. Battistella	
THEVENOZ Danielle	
VESIN Lionel	
VINCENT Carole Mandataire: L. Vesin	
ZORITCHAK Gaëtan Mandataire: A. Riesen	

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****D**

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.